

Réf: Dossier 235749

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IRITIE STEPHANE-OKOYE ARINZE IMPORT-EXPORT » en abrégé « ISOA-IE SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Niangon Nord, Lot 5498/D, îlot 134 SIC 25 BP 614 Abidjan
25, Lot 5498/D, Ilot 134

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IRITIE STEPHANE-OKOYE ARINZE
IMPORT-EXPORT » en abrégé « ISOA-IE SARL »

Objet: La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
L'Import-Export ; l'aménagement foncier ; VRD ; Vente et
achat de terrain et des constructions ; Génie Civil ; BTP ;
vente et location de matériel de construction et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce. - la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Niangon Nord, Lot 5498/D, îlot 134 SIC 25 BP 614 Abidjan
25, Lot 5498/D, Ilot 134

Dirigeant(s) M IRITIE STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08425 du 31/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56038/GTCA/RC/2023 du 31/07/2023

